

SOINS DE VIE



Lettre ouverte au Premier ministre

Paris, le 30 septembre 2024

Monsieur le Premier ministre,

Votre premier d placement a  t  consacr    l'H pital Necker. Par ce symbole, vous avez montr  votre compr hension des priorit s actuelles de nos concitoyens et votre volont  d'aider   trouver des solutions aux maux de notre syst me de sant . 87% du territoire national est un d sert m dical et plus du tiers de la population fran aise souffre d'un r el manque d'acc s aux soins. Les raisons de cette situation sont nombreuses et connues. Certaines peuvent  tre r solues rapidement, d'autres demanderont des ann es de travail.

A court terme, et au vu de la contrainte budg taire qui p se sur notre pays, nous savons que des sacrifices vont  tre demand s   tous et que le monde de la sant  ne sera pas exon r  des efforts demand s.

Dans ce d licat travail qui vous attend, nous vous appelons   la vigilance et nous nous permettons de vous rappeler, qu'avant tout, nos concitoyens veulent mieux vivre et demandent   acc der aux meilleurs soins possibles, quels que soient leurs lieux de vie. Cet objectif est aussi celui port  par le monde soignant, aussi difficile en soit l'op rationnalit  quotidienne.

Dans ce contexte, alors que vous avez nomm  un ministre de la Sant  et de l'acc s aux soins, il nous semblerait extr mement inappropri  de nous demander d'aider   mourir nos concitoyens. Il serait  galement incompr hensible que le sujet de la fin de vie soit discut  par le Parlement avant m me tout autre projet visant   mieux r pondre aux besoins de sant  des Fran ais. Professionnels au contact quotidien des dizaines de milliers de Fran ais en fin de vie, associations de patients : nous redisons avec force que donner la mort n'est pas un soin.

www.soinsdevie.org

Contact presse :

t.baranger@coalitio.fr

06.64.53.88.46

SOINS DE VIE

Au cœur des difficultés que nous traversons, nous attirons enfin votre attention sur l'immense enjeu que représentent les personnes en situation de vulnérabilité, que ce soit en raison de leur âge, de leur handicap ou de tout autre facteur. Il y a quelques semaines, les jeux paralympiques ont montré la force et le partage que la vulnérabilité pouvait apporter à notre société.

Voir des gens abîmés, blessés et fragiles se dépasser a fait du bien à tous, constitue un formidable exemple du vivre ensemble et nous a montré que le bonheur et l'accomplissement de soi avaient de multiples visages. Notre responsabilité est désormais de dire aux Français que nous allons bâtir une société qui valorise chaque personne, quelle que soit sa condition physique ou mentale, et où qu'elle se trouve : à l'hôpital, au domicile, ou encore en établissement médico-social.

La loi porte un message pour la collectivité. Ce message doit être source d'espoir, y compris dans les situations les plus difficiles. Professionnels engagés, membres d'organisations professionnelles, nous portons des propositions rapidement opérationnelles et peu coûteuses pour améliorer rapidement la prise en charge des Français, et notamment de ceux qui sont en situation palliative et en fin de vie.

Monsieur le Premier ministre, faisons du soin une priorité collective. Nous serons à vos côtés pour vous y aider.

Les signataires, regroupés au sein du collectif Soins de Vie

- **2SPP** : Société Française de Soins Palliatifs Pédiatriques
- **AFSOS** : Association Francophone des Soins Oncologiques de Support
- **ANEMF** : Association Nationale des Étudiants en Médecine de France
- **ANFIPA** : Association Nationale Française des Infirmier.e.s en Pratique Avancée
- **ANGGEL** : Association nationale de gériatres et gérontologues libéraux
- **CLAROMED** : Association pour la Clarification du Rôle du Médecin dans le contexte des fins de vie.
- **CSMF** : Confédération des Syndicats Médicaux Français
- **CNPG** : Conseil national professionnel de Gériatrie.
- **Convergence Infirmière** : Syndicat national d'infirmières libérales
- **FFIDEC** : Fédération Française des Infirmières Diplômées d'État Coordinatrices
- **FFAMCO** : Fédération Française des Associations de Médecins Coordinateurs en EHPAD
- **FNEHAD** : Fédération Nationale des Établissements d'Hospitalisation Domicile
- **FRANCE TRAUMATISME CRANIEN**
- **M3P** : Association des Psychologues Cliniciens et Psychologues
- **MCOOR** : Association Nationale des Médecins Coordinateurs en EHPAD et du Secteur médico-social
- **SFAP** : Société Française d'Accompagnement et de Soins Palliatifs
- **SFGG** : Société Française de Gériatrie et Gérontologie
- **SFNDT** : Société Française de Néphrologie Dialyse Transplantation
- **SNPI** : Syndicat National des Professionnels Infirmiers
- **SMP** : Société Médico Psychologique
- **SNGC** : Syndicat National de Gérontologie Clinique
- **SYNPREFH** : Syndicat National des Pharmaciens des Établissements de Santé
- **UNAFTC** : Union Nationale des Associations de Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébrolésés